

# Cannes : l'assaillant mis en examen pour tentatives d'assassinat

L'Algérien de 37 ans, qui a tenté de tuer deux policiers lundi, a été mis en examen hier à l'hôpital Pasteur 2 de Nice. Le parquet antiterroriste laisse le procureur de Grasse en charge de l'affaire.

Lakhdar B., un Algérien de 37 ans qui a agressé un équipage de police secours devant le commissariat de Cannes, lundi à 6 h 35 du matin, a été mis en examen hier après-midi pour tentatives d'assassinat et violences volontaires sur quatre fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique. Il a poignardé deux policiers qui ont eu la vie sauve grâce à leur gilet pare-balles. La photo de l'arme que nous publions ci-contre, un couteau à la lame déformée d'une trentaine de centimètres, traduit la violence des coups portés. Opéré à deux reprises cette semaine après avoir été blessé par balles par les tirs de riposte, l'agresseur n'était pas en état d'être déféré devant le procureur de la République de Grasse. Ce sont donc les magistrats qui se sont déplacés après avoir reçu le feu vert du corps médical. Un procureur adjoint du parquet de Grasse et un juge d'instruction se sont rendus en début d'après-midi à l'hôpital Pasteur 2 à Nice, pour signifier à Lakhdar B. l'ouverture

d'une information judiciaire et sa mise en examen. Un débat a également eu lieu devant le juge des libertés et de la détention, en présence de l'avocat du suspect, au sujet d'une mesure de détention provisoire. Au regard de la gravité des faits, le juge a suivi les réquisitions du parquet. Dès que son état de santé le permettra, Lakhdar B. sera donc transféré dans une unité carcérale hospitalière.

## Une expertise psychiatrique plus poussée

Un premier examen psychiatrique de l'individu a conclu « à son entière responsabilité ». Le juge d'instruction devrait rapidement demander une expertise plus poussée. Pourquoi cet homme, qui travaillait ces derniers temps comme plombier, a-t-il fait mine de demander un renseignement avant de poignarder deux policiers ? Les motivations de l'agresseur qui a sauvagement attaqué les forces de l'ordre qui s'apprêtaient à partir en patrouille restent encore



La lame tordue du couteau utilisé (devant le pneu de la voiture de police) traduit la détermination de l'assaillant. (DR)

mystérieuses. En analysant les images de vidéosurveillance, il semble que l'individu ait eu l'intention de pénétrer dans le commissariat mais qu'il s'est ravisé en apercevant les policiers dans leur voiture. Son évocation du « prophète », de « la volonté de Dieu », peut

laisser penser à un acte terroriste. Mais l'individu parle également de l'emprise d'un esprit malin, d'un « djinn », créature mythologique, qui a pu guider son comportement criminel. Les enquêteurs de la police judiciaire de Nice n'ont pas, à ce jour, trouvé d'éléments

accréditant la thèse d'une radicalisation ou d'une allégeance à une organisation terroriste. L'artisan, qui menait une vie discrète de célibataire rue Pons à Cannes, ne s'est jamais fait remarquer et ses voisins étaient visiblement interloqués quand ils ont appris, lundi,

que Lakhdar B. avait été interpellé. Il a entièrement reconnu les faits, précisé qu'il ne connaissait pas ses victimes selon le procureur de la République de Grasse. La thèse, à ce stade de l'enquête, d'un acte solitaire est privilégiée.

## Investigations en cours en Italie

Le parquet national antiterroriste attendait d'avoir des éléments tangibles pour se saisir du dossier. Il a finalement renoncé et laissé le procureur de Grasse garder la maîtrise du dossier. Du côté de la police judiciaire, la sous-direction antiterroriste a été co-saisie avec la brigade criminelle de Nice. Des investigations sont en cours en Italie où le suspect s'est installé dès 2009 avant d'obtenir un titre de séjour puis de s'installer à Cannes il y a cinq ans. Les quatre policiers victimes de l'attaque, indemnes physiquement, sont toujours très choqués et n'ont pas repris leur travail.

CHRISTOPHE PERRIN  
chperrin@nicematin.fr

## Rencontre avec un chamois... à Antibes

Non, ce n'est pas une blague. Mais l'histoire, brève, d'une rencontre, mardi en début d'après-midi, entre un Antibois et un chamois. Faust Bogni aime passer du temps en forêt, au cœur du parc de la Valmasque ou encore du vallon des Horts, à Biot. Le chamois, lui, est un ruminant que l'on a plutôt l'ha-

bitude d'observer en altitude, à plusieurs centaines de mètres de distance la plupart du temps.

### « J'ai d'abord cru voir une biche »

L'Antibois, lui, a pu le filmer alors qu'il se trouvait à une vingtaine de mètres à peine ! Au bout du

parc forestier, à quelques centaines de mètres de l'hypermarché Carrefour, tout au plus. Un secteur assez urbanisé et donc peu accueillant pour un animal sauvage. « J'ai été très surpris. J'ai d'abord cru voir une biche ou un bouquetin. Jamais je n'aurais pensé croiser un chamois. Pourtant, je

connais bien le coin. La bête paraissait un peu désorientée mais pas stressée. Je l'étais davantage pour être honnête, au moment de sortir mon téléphone pour la filmer. » Aussitôt rentré à son domicile, l'informaticien a pris contact avec le parc du Mercantour qui, malgré la faible qualité de la vidéo,

lui aurait confirmé sans hésiter qu'il s'agissait bien d'un chamois. Ce dernier pourrait s'être égaré depuis le Cheiron, une petite montagne située derrière Gréolières. Sollicité, le parc du Mercantour n'était pas en mesure de nous répondre hier.

J. T.

# SOLUCOP

## LE SALON POUR LES COPROPRIÉTAIRES ET LES SYNDICS

EXPOSITION - CONFÉRENCES - ESPACES CONSEILS

FORMATIONS gratuites pour les professionnels

*Copropriétaires, visitez votre salon !*

www.solucop.com

18 & 19  
NOVEMBRE  
2021  
NICE  
PALAIS  
NIKAIA



ENTRÉE &  
PARKING  
GRATUITS

